

# CHAMPIONNAT INDIVIDUEL CADET(TE)S

SAMEDI 12 JANVIER 2019

DOJO RÉGIONAL ANGERS – STADE DU LAC DE MAINE – RUE JULES LADOUMEGUE – 02 41 48 72 78

## RESPONSABLES

**Manifestation :** Gilles Hays (membre du comité directeur)  
**Sportif :** Vincent Blandineau (Cadre Technique Fédéral)

**Date Limite d'Inscription :** **extranet** : mercredi 9 janvier 2019

## Heures de convocation :

Des arbitres : 14h15

Des commissaires sportifs : 13h45

**Cadets nés en  
2002 / 2003 / 2004**

## Horaires Pesées : **Fin Prévisionnelle: 18h45**

→ Cadets = 14h00 / 14h30

→ Cadettes = 15h00 / 15h30

## SÉLECTION CADETS / CADETTES :

### Le championnat cadets sert de :

- 1) Sélection pour les ½ finales du championnat de France Cadet(te)s (les cadets qualifiés au championnat de France cadets de l'année N-1 non classés dans les quatre premiers sont directement sélectionnés)
- 2) De sélection pour la coupe régionale (cadets 2 et 3) et le critérium régional (cadets 1)

### Principes de points :

→ Sur le championnat départemental : 1er = 10 pts, 2ème = 8 pts, 3ème = 6 pts, 4ème = 4 pts

→ Sur une ½ finale : finalistes qualifié au champ. France, 3ème = 10 pts, 5ème 8 pts, 7ème = 6 pts, participation = 1pt

→ Principe de cumul de points pour déterminer les sélectionnés à la coupe et au critérium régional. En cas d'égalité de points, la commission se réserve le droit de faire une poule de sélection.

## Nos partenaires



DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

**anjou**

